

Cette équipe qui se propose à votre choix a oublié qu'il s'agit ici d'une élection cantonale, **celle du canton de Faurquemont.**

Le canton de Faulquemont est composé de
61 communes, **cette équipe représente**
seulement 4 communes du même secteur.



Déjà un parti pris !



**Mais qu'en est-t-il des 57
autres communes du
canton de Faulquemont ?**

Déjà un parti pris !

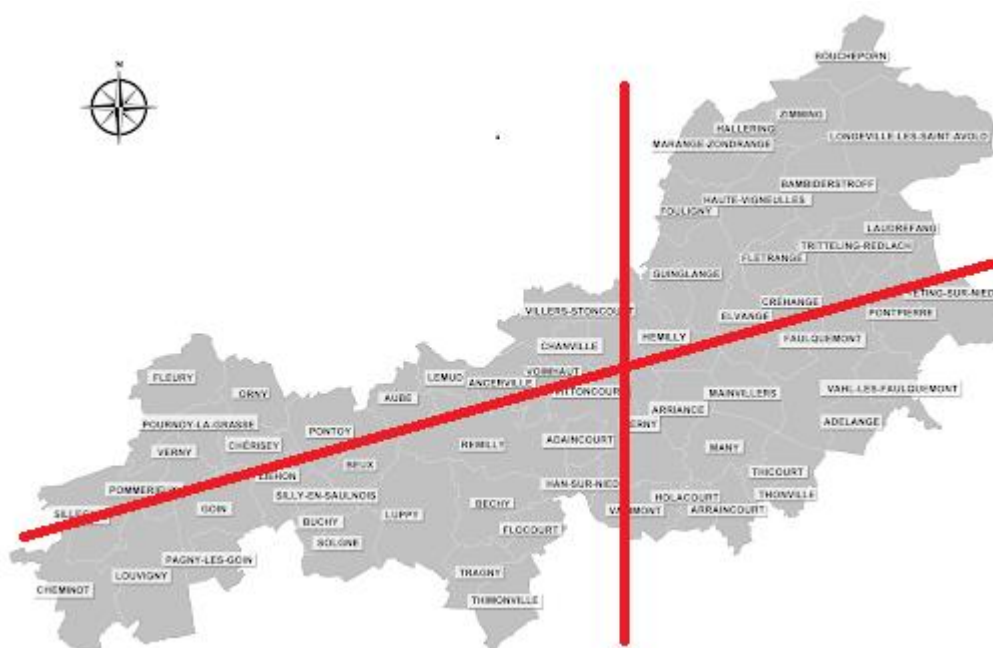
Voilà où résident les 4 candidats aux élections cantonales du canton de Faulquemont.

On ne peut que constater le peu d'intérêt que ces 4 manifestent aux 57 autres communes qui composent le canton de Faulquemont.

Cette équipe a malheureusement fait le choix ci-dessous :



Un choix cohérent aurait été de scinder la carte en 4 (Nord, Sud, Est, Ouest) et de prendre un candidat dans chacun de ces territoires comme ci-dessous par exemple :



Déjà un parti pris !

La tactique de cette équipe est d'avoir choisi 3 candidats sur les 4 habitants les 3 plus grosses communes du canton de Faulquemont **au détriment des 57 autres.**

Un calcul que je réprouve, et qui montre à travers ces manœuvres bassement politiques et électorales, qu'il ne s'agit pas de représenter le canton de Faulquemont mais eux-mêmes.

Ces 4 élus ont certainement fait le calcul suivant :

- Faulquemont : 3624 inscrits,
- Créhange : 3201 inscrits,
- Longeville-Lès-Saint-Avold : 2842 inscrits,
- Thicourt : 120 inscrits

Soit un total de votants de 9787 votants, autrement dit de **voix potentielles.**

Le nombre de personnes inscrites pour l'ensemble du canton de Faulquemont est de **30 323 inscrits.**

Ainsi ces 4 élus ont fait le calcul qu'un peu plus **d'un tiers des votes leur serait acquis.**

Pour information le nombre d'habitants du canton est de 57 209, Créhange 4011, Faulquemont 5575, Longeville 3835, Thicourt 150.

Par leur **choix hypocrite**, cette équipe ne représentera **SEULEMENT** que **13 571** (4011 + 5575 + 3835 + 150) sur les **57 209** habitants du canton.

Les abandonnés, les laissés pour compte sont au nombre de **43 638** (57 209 – 13 571).

Des calculs méprisables, les 3 plus grosses communes du DUF regroupées autour d'une seule commune rurale (Thicourt) pour défendre le canton de 61 communes.

Il est certain que les habitants des 57 autres communes du canton de Faulquemont vont se sentir aidées avec de tels **calculs bassement hypocrites.**

Qui peut croire que les 4 communes de Créhange / Faulquemont / Longeville-lès-Saint-Avold / Thicourt **vont défendre les 57 autres communes** de Adaincourt / Adelange / Ancerville / Arraincourt / Arriance / Aube / Bambiderstroff / Béchy / Beux / Boucheporn / Buchy / Chanville / Cheminot / Chérissey / Elvange / Flétrange / Fleury / Flocourt / Fouligny / Goin / Guinglange / Hallering / Han-sur-Nied / Hémilly / Herny / Holacourt / Laudrefang / Lemud / Liéhon / Louvigny / Luppy / Mainvillers / Many / Marange-Zondrange / Orny / Pagny-lès-Goin / Pommérieux / Pontoy / Pontpierre / Pournoy-la-Grasse / Rémillly / Sillegny / Silly-en-Saulnois / Solgne / Teting-sur-Nied / Thimonville / Thonville / Tragny / Tritteling-Redlach / Vahl-lès-Faulquemont / Vatimont / Verny / Haute-Vigneulles / Villers-Stoncourt / Vittoncourt / Voimhaut / Zimming.

Souvenez-vous, le même coup a été fait concernant le centre de vaccination Créhange-Faulquemont : plusieurs communes du District Urbain de Faulquemont ont été écartées pour privilégier le bassin de vie : <http://patrickbonnet.org/wp-content/uploads/2021/05/Reponse-AL-a-vaccins-25-avril-2021.pdf>

Cette équipe nous dit « **le plaisir qu'elle aura de nous retrouver dans nos communes lors de leur passage** ».

Qu'elle vienne, elle **sera reçue avec l'accueil que ses représentants méritent**.

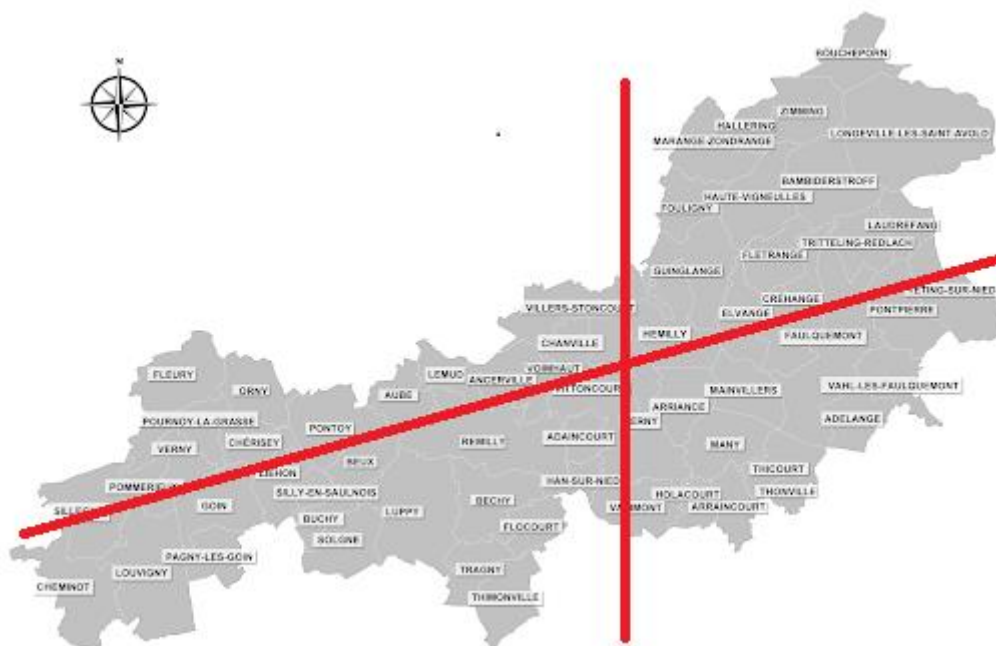
Les 57 communes oubliées du canton de Faulquemont, dont vous trouverez la liste plus haut, feront un accueil digne de ce nom à ceux qui prétendent vouloir les représenter en leur rappelant un de leurs slogans : « **AGIR POUR LA MOSELLE, SES VILLES, SES VILLAGES ET SES HABITANTS, C'EST NOTRE UNIQUE PARTI PRIS** ».

Seulement ces quatre ont oublié ces 57 communes du canton, ils vont devoir leur expliquer

leur choix, leur parti pris :



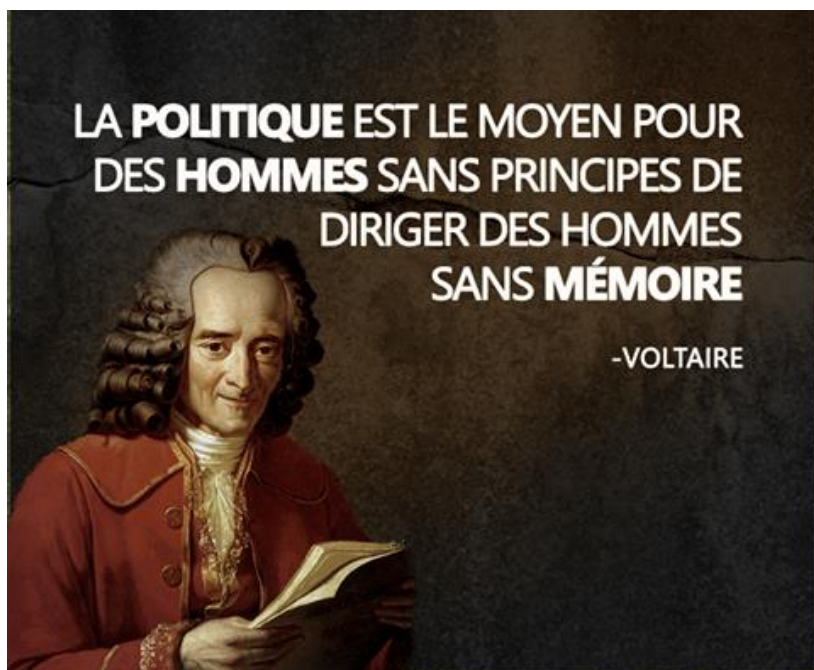
Au lieu de celui-ci : plus démocratique



Ras le bol de ces manigances.

Cette manière de faire de la politique me répugne, m'écœure.

---0---



Cette équipe se dit partager **des « compétences »**.

Une affirmation que je n'hésite pas ici, aujourd'hui, à qualifier de mensongères, et sur laquelle je reviendrai régulièrement, au moins pour l'une des membres de cette équipe, siégeant au sein du même conseil municipal.

Cette équipe nous déclare encore leur flamme : « *Qu'elle agira en gardant à l'esprit que servir le bien commun, passera par leur liberté de dire et de faire, sans parti pris, sans préjugé, sans carcan, avec lucidité et anticipation...* »

Sur ce sujet, je reviendrais aussi très prochainement.

Ceux qui me suivent depuis des années, qui me lisent, savent que je n'avance rien sans preuve. Vous pouvez me faire confiance, je ne dérogerai pas à cette règle que je me suis imposée.

---0---

Quelques remarques sur cette équipe :

- Elle est politiquement engagée, certain de ses membres sont de **La République En Marche**. La nouvelle équipe municipale de Faulquemont s'est associée avec ce parti politique, voilà maintenant que **ce parti politique veut conquérir le canton de Faulquemont et siéger au département**.

Concernant l'image, rassurez-vous je dirais la même chose d'un autre parti politique.

-0-0-0-0-0-



- Le « salaire » d'un conseiller départemental se situe dans la fourchette de **2500€/mois à 2800€/mois qui se cumule** avec les indemnités de maire, d'adjoint au maire, de conseiller délégué.

Rappelons que :

Béatrice KEMPENICH, l'adjointe au maire de Faulquemont, perçoit à ce titre une indemnité de **680,64€/mois** ;

Emmanuel THIRY perçoit une indemnité de **2139,17€/mois** comme maire de Longeville-Lès-Saint-Avold, ainsi qu'une seconde de **577,19€ /mois** au titre de vice-président du District Urbain de Faulquemont ;

Myriam RESLINGER perçoit une indemnité de **577,19€/mois** comme vice-présidente du District Urbain de Faulquemont et **une seconde (non publiée)** en tant que maire de Thicourt.

Jonathan LEIDNER perçoit **730,04€ /mois** comme conseiller municipal délégué de Créhange.

-0-0-0-0-0-

- **Comment vont-ils partager leur temps entre :**

- Leurs activités professionnelles,
- Leurs engagements politiques de maire, adjoint au maire, conseiller municipal délégué,
- Leur engagement politique de vice-président ou de conseiller du district urbain de Faulquemont,

XXXXXXXX

A quel moment pourront-ils s'occuper des affaires du canton de Faulquemont, des affaires des 57 209 habitants le canton ? Sachant que

- **Béatrice KEMPENICH, en plus de son activité professionnelle,** est aussi :
 - Adjointe au maire de Faulquemont,
 - Présidente de la commission « finances » de Faulquemont,
 - Membre du conseil d'administration du CCAS de Faulquemont chargée des finances,
 - Membre de de la commission d'appel d'offres de Faulquemont,
 - Membre de la commission « travaux-sécurité » de Faulquemont,
 - Membre de la commission des « Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire » de Faulquemont,
 - Conseillère Communautaire district Urbain de Faulquemont (DUF),
 -
 - Membre du syndicat des eaux pour le DUF,
 - Membre du conseil d'administration du collège Verlaine pour le DUF,
 - Membre de la Mission Locale pour le DUF,
 - ...

➤ **Emmanuel THIRY, en plus de son activité professionnelle,** est aussi :

- Maire de Longeville-lès-Saint-Avoid,
- Vice-président du DUF,
- Vice-président du Sydème,
- Membre de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour le DUF,
- Président du conseil d'administration du CCAS de Longeville-lès-Saint-Avoid,
- Président de la commission d'appel d'offres de de Longeville-lès-Saint-Avoid,
- Président (avant délégation) de 9 commissions municipales de Longeville-lès-Saint-Avoid,
- Membre du syndicat Rivière Roselle pour le DUF,
- Membre de la commission environnement et développement durable du DUF
- ...

➤ **Jonathan LEIDNER, en plus de son activité professionnelle,** est aussi :

- Conseiller municipal délégué de Créhange,
- Membre de la commission finances de Créhange,
- Membre de la commission Sports et Animations Sportives de Créhange,
- Membre suppléant du conseil d'administration du CCAS de Créhange,
- Membre suppléant de la commission d'appel d'offres de Créhange,
- Membre du syndicat des eaux pour le DUF,
- Membre de la commission assainissement du DUF,
- ...

➤ **Myriam RESLINGER, en plus de son activité professionnelle,** est aussi :

- Maire de Thicourt,
- Président (avant délégation des commissions de sa commune, non publiées),
- Vice-présidente du District Urbain de Faulquemont,
- Membre de la commission d'appel d'offre du DUF,
- Membre de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour le DUF,
- Membre du syndicat des eaux pour le DUF,
- Membre suppléante de la commission Moselle Fibre pour le DUF,
- Membre du syndicat Rivière NIED pour le DUF,
- Membre de la commission intercommunale des impôts directs pour le DUF,
- ...

Certains vendraient leur âme au diable pour avoir un poste, celui qu'ils occupent ne leur suffisant pas. On appelle ces élus des élus cumulards, c'est une aberration contre laquelle je m'insurge.

Je suis parfaitement conscient que ni cette publication, ni les suivantes ne vont pas plaire. Mais il est temps de mettre fin à des pratiques que de plus en plus de français réprouvent.

**Le monde est dangereux à vivre !
Non pas tant à cause de ceux qui font le mal,
mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire.**

Mais qui sont ces élus dont je parle, les voici :



Maintenant vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas.

Ne soyez pas de ceux qui regardent et qui laissent faire.

D'autres publications sont encore à venir sur ce thème.

Patrick BONNET, Conseiller municipal, Conseiller communautaire